

Projet de **TERRITOIRE**

2021
2026



Paris Ouest La Défense

En couverture :
Siège de Danone à Rueil-Malmaison, Éco quartier des Bergères à Puteaux, Berges de la Seine à Courbevoie

© photographies document : Yann Rossignol - Ville de Courbevoie / Ville de Garches / Christophe Taourte - Ville de La Garenne-Colombes / Service Photo - Ville de Levallois-Perret / Ville de Nanterre / Ville de Neuilly sur Seine / Rémi Plouverel - Ville de Neuilly sur Seine / Ville de Puteaux / Christophe Soresto - Ville de Rueil-Malmaison / Paul Martinez - Ville de Rueil-Malmaison / Gilles Plagnol - Ville de Saint-Cloud / Florence Bonny - Paris Ouest La Défense / Carole Martin - Ville de Saint-Cloud / Ville de Suresnes / Ville de Vaucresson

Editorial du président.....	p.4
Les vice-présidents de Paris Ouest La Défense	p.5
Introduction.....	p.7
La préservation durable du cadre de vie.....	p.8
Le soutien et l'accompagnement des entreprises.....	p.24
La force du collectif au service des villes.....	p.30
Perspectives et plan d'actions	p.39



EDITORIAL DU PRÉSIDENT

Jacques KOSSOWSKI

Engagés au service de la population, animés par l'envie de développer nos communes, nous, maires et élus du territoire, avons doté Paris Ouest La Défense (POLD), dès 2017, d'un projet définissant ses priorités. Pour faire progresser ce territoire riche de potentialités et de talents, nous avons organisé notre travail collectif autour d'une stratégie de développement équilibré, dans le respect des prérogatives des villes.

Au-delà de ses compétences propres ou de celles partagées avec la métropole du Grand Paris, le territoire doit permettre aux communes qui le composent de peser collectivement, tant dans des domaines stratégiques que sur des politiques publiques de proximité. Il est ainsi devenu un acteur incontournable dans les domaines de l'attractivité économique, de l'équilibre résidentiel, des déplacements, de l'emploi, de l'environnement. Les villes peuvent ainsi s'appuyer sur une force collective leur permettant d'agir efficacement et durablement, pour une politique ambitieuse et cohérente au service des habitants et des entreprises.

Ce projet s'est traduit par de nombreuses réalisations concrètes. Le catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat est désormais un lieu de référence pour les entreprises de toutes tailles et les établissements de recherche. Le prix de l'innovation, également, est devenu un événement phare du territoire. Pour faciliter les déplacements et favoriser l'usage du vélo, Paris Ouest La Défense a élaboré son schéma directeur cyclable. Afin de s'inscrire dans la transition écologique, le territoire a créé son agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), fer de lance de son action en faveur de la rénovation énergétique, des logements et des bâtiments en général. POLD a également été le premier établissement public territorial de la métropole à adopter un plan climat air énergie et a aussi engagé un programme local de prévention des déchets, afin d'accroître son action en faveur du tri et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Aujourd'hui, il s'agit de poursuivre le travail engagé et de se fixer de nouveaux objectifs pour développer notre territoire et répondre aux nouvelles attentes. Une commission de travail ad hoc s'est ainsi emparée du sujet en septembre 2021 pour décliner de nouvelles actions concrètes dans une démarche d'intelligence collective. Ce document présente le résultat de ce travail, au service d'un territoire utile et efficace.

LES VICE-PRÉSIDENTS DE PARIS OUEST LA DÉFENSE



**Jeanne
BÉCART**

Vice-présidente
déléguée à la
mutualisation
des grands
réseaux (eau
potable, déchets
et assainissement)
Maire de Garches



**Eric
BERDOATI**

Vice-président
délégué aux
finances et au
pacte financier
et aux ressources
humaines
Maire de
Saint-Cloud



**Guillaume
BOUDY**

Vice-président délégué
à la mutualisation des
services à la population
et des équipements
(socio-éducatifs,
socio-culturels, culturels
ou sportifs)
Maire de Suresnes



**Joëlle CECCALDI-
RAYNAUD**

Vice-présidente déléguée
à l'aménagement
opérationnel, présidente
de la commission locale
d'évaluation des charges
transférées (CLECT)
Maire de Puteaux



**Jean-Christophe
FROMANTIN**

Vice-président délégué
à la mutualisation des
fonctions supports
des villes et des outils
numériques au service
de la population
Maire de
Neuilly-sur-Seine



**Véronique
JACQUELINE**

Vice-présidente
déléguée au
développement
durable et au plan
climat air énergie
Maire de
Vaucresson



**Patrick
JARRY**

Vice-président
délégué à la
politique de la ville,
à l'action sociale et
à l'aire d'accueil des
gens du voyage
Maire de Nanterre



Philippe JUVIN

Vice-président
délégué à
l'urbanisme
réglementaire,
au plan local
d'urbanisme
intercommunal
et aux mobilités
Maire de La
Garenne-Colombes



**Patrick
OLLIER**

Vice-président
délégué au
développement
économique et à
l'innovation
Maire de
Rueil-Malmaison



**Agnès
POTTIER-
DUMAS**

Vice-présidente
déléguée à l'habitat
et au logement
Maire de
Levallois-Perret



Parc de la Planchette à Levallois-Perret

INTRODUCTION

Le territoire Paris Ouest La Défense a été créé le 1^{er} janvier 2016 et rassemble onze communes au sein de la métropole du Grand Paris : Courbevoie, Garches, La Garenne-Colombes, Levallois-Perret, Nanterre, Neuilly-sur-Seine, Puteaux, Rueil-Malmaison, Saint-Cloud, Suresnes et Vaucresson. Il compte 565.000 habitants et 73.000 entreprises.

Dès les premiers mois de l'année 2017, les élus ont décidé de se doter d'un projet de territoire, pour construire l'identité de Paris Ouest La Défense et disposer d'un document stratégique. Une commission de travail, créée à cet effet par le conseil de territoire, conduite par le président et rassemblant les représentants de chaque ville, a mené ses travaux pour développer le contenu du projet de territoire.

Le projet de territoire est le fruit d'un travail d'équilibre des aspirations de communes au passé différent et réunies aujourd'hui au sein d'une même intercommunalité. Celle-ci, à travers le projet de territoire, accompagne le développement des villes selon les principes de subsidiarité et d'efficacité publique. Le territoire souhaite dépasser la posture attentiste qui voudrait le réduire à un simple échelon administratif supplémentaire.

Le projet de territoire se présente comme le premier document structurant de notre jeune intercommunalité lui conférant un cadre pour guider son action de manière efficace, durable, sans coût supplémentaire, au service des habitants, des usagers et des entreprises. Il développe ainsi cinq grandes thématiques : accompagner et soutenir une politique de développement économique ambitieuse, faciliter les déplacements, favoriser l'équilibre résidentiel, préserver durablement un cadre de vie privilégié et anticiper les compétences de demain.

Le projet de territoire se coconstruit avec les villes qui sont le socle de l'intercommunalité. Il ne reste pas figé. Il évolue pour tenir compte des mutations des réalités communales. **Il a donc vocation à s'enrichir** au fil du temps, afin de répondre aux exigences imparties au territoire, mais surtout à être un cadre tangible, pour la dynamique intercommunale.

Le projet de territoire a vocation à s'enrichir

C'est pourquoi, le président et les élus ont décidé, à travers une commission de travail idoine, **d'inscrire le projet de territoire dans une démarche actualisant concrètement ses principes et ses grandes lignes d'actions.** Par ailleurs, la crise sanitaire covid-19 oblige à revoir le paradigme des politiques publiques et, par voie de conséquence, les priorités d'actions.

Le territoire revendique son équilibre résidentiel, afin de ne pas subir une densification à outrance qui aurait notamment des effets néfastes sur la protection du patrimoine naturel et dégraderait encore plus des conditions de transports déjà saturés. **Il s'associe à la mise en œuvre de la transition énergétique. Il entend poursuivre la valorisation et le développement des entreprises de toute taille. Il souhaite coordonner des services et dispositifs communaux à l'échelle territoriale dans une logique d'efficacité publique.**

Le projet de territoire n'a pas vocation à traiter de tous les sujets. Il n'a pas pour finalité d'ajouter l'ensemble des actions communales. **Il souligne des points saillants, met en exergue une stratégie commune de développement équilibré des villes à partir des compétences attribuées par la loi et de la volonté de synergies pertinentes.** Cette stratégie sert de référentiel également au territoire, afin de contribuer aux réflexions actuelles de la métropole du Grand Paris (au niveau de l'élaboration du schéma de cohérence territoriale - SCoT) et de la région Ile-de-France (au niveau de la révision en cours du schéma directeur régional - SDRIF).



Projet de
TERRITOIRE
2021•2026

1

La préservation durable du cadre de vie

Éco quartier des Bergères à Puteaux

Le territoire Paris Ouest La Défense bénéficie d'un cadre de vie privilégié qui est un atout formidable à préserver. Il fait bon vivre dans les villes du territoire. Il n'est pas le fruit du hasard. Il résulte des différentes politiques engagées par les communes et collectivités pour favoriser et développer un cadre de vie attrayant. La responsabilité de Paris Ouest La Défense est, aux côtés des villes, de préserver ce cadre de vie pour les habitants, de l'adapter aux attentes et préoccupations du moment et de répondre aux défis susceptibles de menacer son équilibre.

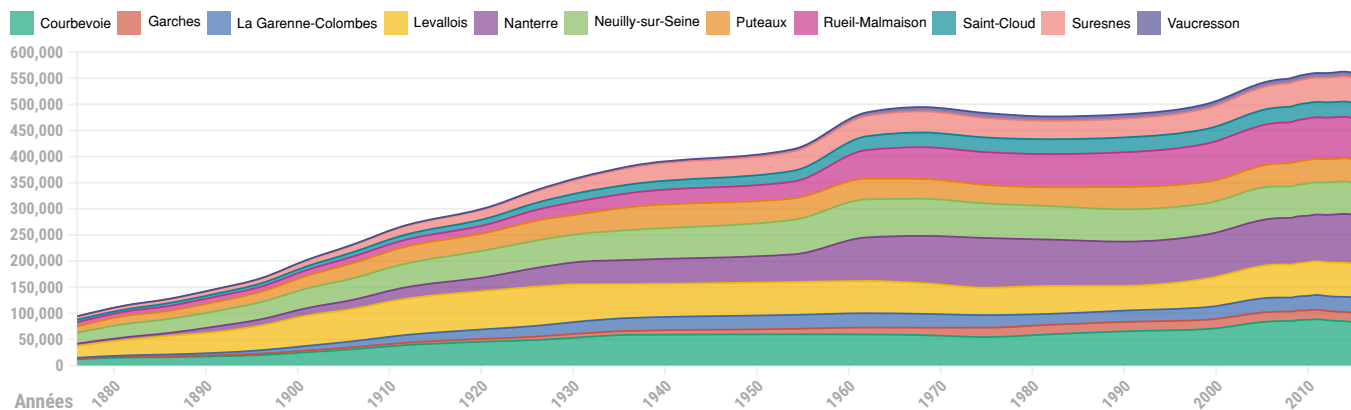
*La préservation du cadre de vie est indispensable, surtout aujourd'hui avec les confinements qui ont été vécus liés à la pandémie de Covid-19. La crise sanitaire a accentué la volonté de revoir le paradigme des politiques publiques en matière d'urbanisation. En effet, lorsqu'ils sont interrogés en 2021 sur leurs « lieux de vie », les français louent, avant tout, les paysages composant leurs villes (cf : baromètre des territoires, Institut Montaigne, 2021). **Les habitants de Paris Ouest La Défense veulent aussi vivre dans des villes moins denses, plus végétalisées, plus apaisées, plus harmonieuses.** La qualité de vie, corrélée à la notion de la « ville du quart d'heure », est un sujet majeur pour nos concitoyens qui devra trouver à se traduire dans les documents d'urbanisme et d'aménagement : futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), schéma de cohérente territoriale (SCoT) en cours d'élaboration et schéma directeur régional d'Île-de-France (SDRIF) en cours de révision.*

MAÎTRISER LA DENSITÉ DU TERRITOIRE

Paris Ouest La Défense ambitionne de s'associer aux villes pour lutter contre une densification sans limite, qui nie les réalités locales. Troisième territoire en termes d'habitants (environ 565.000 habitants) au sein de la métropole du Grand Paris, Paris Ouest La Défense compte des villes dont la densité se

situe parmi les plus importantes de France et d'Europe, telles que Levallois-Perret avec 27.000 habitants/km², Courbevoie avec 20.000 habitants/km², Neuilly-sur-Seine avec plus de 16.000 habitants/km².

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE POLD ENTRE 1876 ET 2017



La population a connu une augmentation progressive depuis 1880, avec une répartition assez inégale en fonction des communes. Les évolutions de population sont cependant similaires par commune.

4^e
TERRITOIRE
le plus
densément
peuplé
de la Métropole
du Grand Paris

3^e
TERRITOIRE
en nombre
d'habitants
de la Métropole
du Grand Paris

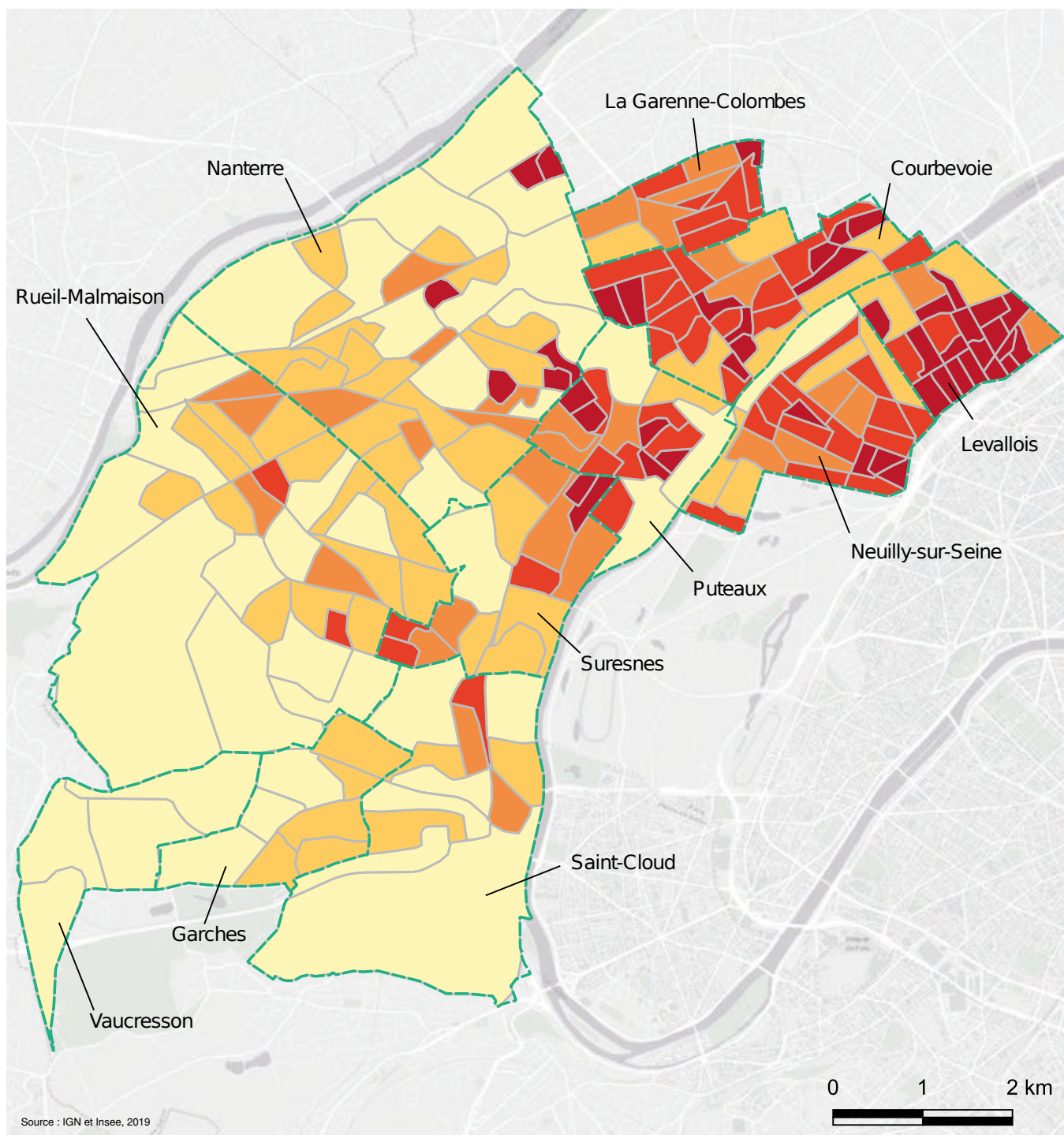
**Courbevoie,
Nanterre et
Rueil-Malmaison**
regroupent
50% de
la population
du Territoire

**Les densités
de population
les plus élevées**
se concentrent dans le
Nord-Est
du Territoire

Il est ainsi impératif de conserver des espaces verts, des espaces non urbanisés qui constituent des lieux de respiration à la qualité de vie des habitants. En effet, si on descend à l'échelle de l'îlot urbain, on constate que Paris Ouest La Défense concentre 29 % de surface bâtie, là où la densité moyenne de la métropole du Grand Paris est de 28 %.

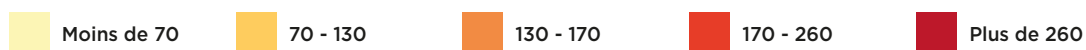
La question du besoin de logement en Ile-de-France n'est pas niée (26 opérations d'aménagement sont comptées dans le territoire, dont 20 zones d'aménagement concerté avec plus de 40 % de vocations dédiées au logement). Elle doit, cependant, s'adapter aux enjeux locaux et aux réalités communales. Le territoire ne peut pas être comptable de l'absence

PROJET DE TERRITOIRE 2021•2026



— Limites communales

Densité de population (hab/ha)



PROJET DE TERRITOIRE 2021•2026

de politique d'aménagement du territoire national. Il subit le modèle de la métropolisation qui vide les territoires de la province des activités économiques et favorise à l'excès les concentrations urbaines.

Construire plus de logements engendre plus d'habitants et impose aux villes de créer de nouveaux services publics impliquant des dépenses supplémentaires alors que leurs finances sont impactées à cause de péréquations financières confiscatoires. En effet, la venue en masse de nouveaux habitants obligerait la construction de nouvelles crèches, de nouvelles écoles, de nouveaux services périscolaires, de nouveaux équipements sportifs, etc. et engendrerait une augmentation importante des dépenses de fonctionnement. Une croissance du nombre d'habitants sans contrôle accentuerait aussi les difficultés de déplacements. Les transports en commun les plus utilisés sont actuellement saturés ; les voiries les plus empruntées ne sont plus aujourd'hui en mesure d'accueillir de nouveaux usagers. Les projets de nouveaux transports collectifs ne pourront pas répondre à une demande exponentielle et les modes de déplacements alternatifs ne suffiront pas à satisfaire tous les besoins de déplacements.

Paris Ouest La Défense s'élève donc contre une volonté de densification, censée permettre notamment des économies d'énergies, mais qui produit en

fait des effets contre-productifs. La politique d'aménagement urbain est une clé de réponse à la problématique de la densité des communes. Le territoire a ainsi pour volonté de fixer dans son futur PLUi, avec les villes, des règles d'aménagement et d'urbanisme qui freinent et restreignent la densité, en résistant à la pression foncière. Les principes et les règles édictés donneront aux communes les armes nécessaires pour lutter contre leur densification. Il s'agit in fine de leur permettre d'être acteurs de leur qualité de vie, pour le bien-être des habitants et le vivre-ensemble.

La crise sanitaire de Covid-19 a mis en lumière de nouvelles formes de travail et modifié les besoins d'espaces. Les bureaux peuvent, par exemple, pour une part non négligeable, être aménagés en espaces de tiers-lieux. Il convient, par ailleurs, de ne pas être attentiste ; des opérateurs peuvent être sollicités pour reprendre une activité au sein des immeubles de bureaux. Ce rapprochement doit s'effectuer avec les politiques de développement économique de Paris Ouest La Défense et des onze villes. Il convient ainsi de maintenir au sein des communes du territoire l'équilibre habitat - activité. L'activité économique, par la richesse qu'elle crée, favorise l'emploi, le commerce local et finance les services publics dont ont besoin les habitants, pour préserver une qualité de vie.



Cœur de quartier à Nanterre



Il est impératif
de conserver
des espaces verts

Centre ville de Rueil-Malmaison

PROJET DE TERRITOIRE 2021•2026

Le logement est un sujet majeur et complexe en Ile-de-France et, plus particulièrement au sein de la petite couronne. L'enjeu est de permettre aux communes de maîtriser leur politique de l'habitat, malgré les injonctions et prescriptions étatiques. Paris Ouest La Défense ambitionne de favoriser le logement intermédiaire. En effet, les classes moyennes rencontrent des difficultés à se loger sur le territoire. Elles dépassent les plafonds en matière de logement social et ne disposent pas assez de ressources ni de garanties pour se loger dans le marché locatif privé. Le logement intermédiaire est une solution permettant aux classes moyennes de continuer à vivre sur le territoire. Des villes du territoire estiment que le logement intermédiaire doit rentrer dans la classification du logement social pour un développement équilibré et harmonieux des communes. Celles-ci ne peuvent pas, à terme, compter que des habitants aisés et des habitants socialement fragiles. Le 26 juin 2018, le conseil de territoire de Paris Ouest La Défense a approuvé un protocole partenarial avec Action Logement et In'Li pour le développement du logement intermédiaire sur le territoire. Il convient de faire vivre ce partenariat. En outre, le futur PLUi peut intégrer des règles pour développer le logement intermédiaire.

Paris Ouest La Défense souhaite répondre aux besoins de logements des habitants qui y vivent, de leurs enfants qui souhaitent continuer à y vivre. En effet, la crise du logement qui touche depuis de nombreuses années notre territoire comme l'ensemble de la Métropole du Grand Paris et de la Région Ile-de-France s'est encore aggravée au cours des dernières années. Avec plus de 740.000 ménages franciliens en attente d'un logement social et parallèlement des prix d'acquisition des logements qui ne cessent d'augmenter, pour atteindre 6840€/m² en moyenne en Ile-de-France, ce sont aujourd'hui 1,2 million de Franciliens qui sont en situation de mal-logement selon la Fondation Abbé-Pierre.

Cette situation n'est pas supportable. C'est pourquoi les villes du territoire se mobilisent pour développer une offre de logements abordables et ainsi tenter, à leur échelle, de répondre à cette crise du logement, ainsi qu'aux besoins de leurs habitants et de leurs enfants. Cela est en effet possible en développant partout une offre de logements abordables, de qualité et diversifiée, comprenant :

- une part de logements en accession à la propriété, à des prix raisonnables et qui ne soient pas déconnectés du pouvoir d'achat de nos habitants ;
- une part de logements intermédiaires ;

- une part de logements sociaux, permettant de loger les habitants dont les ressources sont modestes, afin de prendre part à la solidarité nécessaire à l'échelle de la Métropole et plus largement de toute la Région, mais aussi permettant de loger les salariés indispensables à la vie de notre territoire (agents communaux, infirmières, policiers, caissiers, etc.) ;
- une part de logements spécifiques, à destination des étudiants, des jeunes chercheurs ou de jeunes salariés. A l'heure où 40 % des entreprises se disent affectées par les difficultés de logement de leurs salariés, le fait de bénéficier d'une offre de logements abordables et de qualité pour l'ensemble de leurs salariés, constitue en outre un élément important pour garantir cette attractivité à laquelle le territoire est attaché.

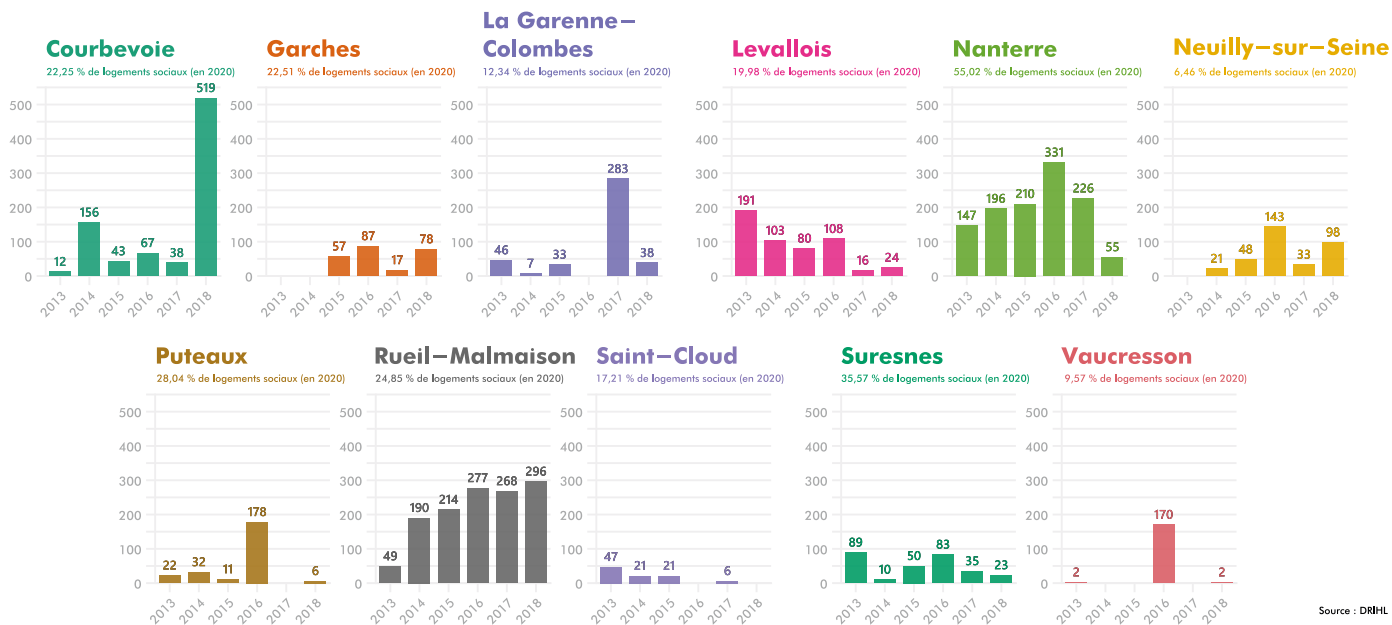
Maîtriser la politique de l'habitat passe également par la priorité à donner aux populations fragiles. Elle peut s'inscrire dans une démarche de parcours résidentiel et de solidarité efficace. La moyenne de logements sociaux atteint 26 % dans le périmètre de Paris Ouest La Défense, chiffre équivalent à celui de la métropole du Grand Paris. Bien que la densité de logements sociaux soit contrastée dans le territoire en raison du passé historique de chaque ville, Paris Ouest La Défense se donne comme objectif de défendre les particularités locales et mettre en place une politique solidaire intercommunale en matière de logement social.



Ville de Suresnes et La Défense

PROJET DE TERRITOIRE 2021•2026

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX PAR COMMUNE EN NOMBRE DE LOGEMENTS AGRÉÉS PAR ANNÉE



AUTORISATION DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ENTRE 2013 ET 2018



FAIRE FACE AUX PRÉOCCUPATIONS ENVIRONNEMENTALES

Dans la définition du cadre de vie urbain, les espaces verts représentent un élément majeur. Ces derniers se concentrent davantage dans le sud du territoire (Saint-Cloud, Rueil-Malmaison, Vaucresson) ; le nord du territoire affiche une répartition plus parsemée en raison d'une plus forte présence d'infrastructures génératrices de coupures urbaines. Au total, Paris Ouest La Défense présente 40 % d'espaces verts sur son territoire.

La qualité du cadre de vie et le développement durable sont intimement liés. Cette relation est davantage renforcée par la crise sanitaire actuelle, les français redéfinissant leurs besoins essentiels et sacralisant leur premier cercle social et géographique (cf : baromètre des territoires, institut Montaigne, 2021). L'ambition de développer une trame verte et bleue, la protection de la biodiversité participent à la préservation durable du cadre de vie. La qualité de vie impose au territoire de préserver les espaces verts et la biodiversité, pour faire face aux effets

du changement climatique. Les communes de Paris Ouest La Défense sont invitées à donner toute sa place à la nature en ville, pour lutter contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain. Résultat d'une forte densité urbaine conjuguée à une augmentation des températures et de la population, l'îlot de chaleur entraîne une élévation des températures de l'air et du sol en centre-ville, surtout la nuit. Les incidences sont nombreuses, sur la santé, le bien-être des habitants, les consommations énergétiques liées à l'usage de la climatisation, la résilience des infrastructures urbaines ou encore la biodiversité. Les aménagements urbains, le choix des matériaux, ainsi que les couleurs de revêtement des bâtiments et des voiries peuvent permettre d'atténuer la surchauffe urbaine. La place accordée à la végétation et à l'eau constitue aussi un levier d'actions efficaces. Paris Ouest La Défense pourra faciliter un meilleur partage des connaissances et des expériences, ainsi qu'une plus grande coordination entre les acteurs publics pour une meilleure gestion des crises climatiques qui s'annoncent de plus en plus fréquentes.

Paris Ouest La Défense a pour volonté de développer, avec les villes, une politique ambitieuse à la hauteur des enjeux liés aux effets du dérèglement climatique. Elle est au premier rang de ses priorités. Loin de se résigner ou de se défaire, le territoire a été le premier établissement public territorial de la métropole à avoir adopté, le 25 juin 2019,

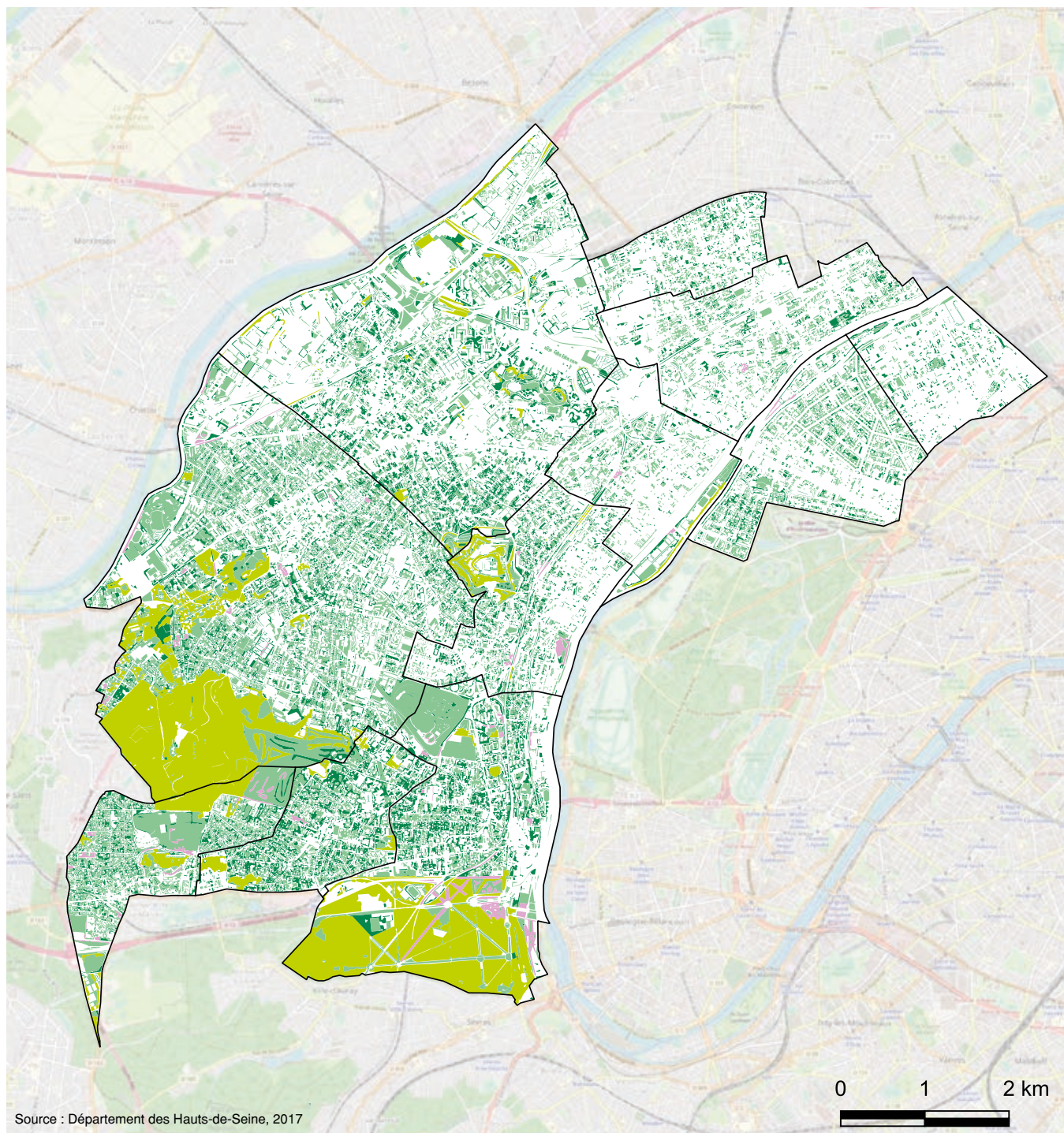


La passerelle Coty à Puteaux



Ile de la Jatte à Neuilly sur Seine

PROJET DE TERRITOIRE 2021•2026



— Limites communales

Réservoirs de biodiversité

Arbres groupés Massif arbustif, bocager ou floral Massif boisé Pelouse ou prairie



Berges de la Seine à Courbevoie

Une transition écologique devenue indispensable

son **plan climat air énergie** (PCAÉ), qui amorce, au niveau local, une transition écologique devenue indispensable à l'échelle planétaire. Ce plan affirme quatre objectifs principaux : atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, réussir la transition énergétique, accroître la résilience des habitants et du territoire et poursuivre la reconquête de la qualité de l'air. **Il décline une planification stratégique et opérationnelle, qui traduit la volonté de Paris Ouest La Défense de limiter, à son échelle, les incidences de l'augmentation des températures et des pollutions qui menacent les écosystèmes et la santé des populations.** Le plan climat air énergie du territoire Paris Ouest La Défense précise 23 actions adaptées aux caractéristiques d'un périmètre géographique marqué par sa proximité avec Paris. Par ailleurs, afin d'accélérer son engagement dans la transition écologique, Paris Ouest La Défense s'est engagé dans la démarche de labellisation climat-air-énergie (anciennement Cit'Ergie) qui engage le territoire dans une démarche structurée d'amélioration continue sur l'ensemble de ses compétences pour réduire ses impacts environnementaux.

Le diagnostic territorial révèle l'importance du poids du parc de logements et de bureaux dans les consommations énergétiques et la production de gaz à effet de serre, de même que la possibilité d'un recours accru aux énergies renouvelables. Paris Ouest La Défense a ainsi créé son agence locale de l'énergie et du climat (ALEC), le 21 juin 2018. **L'ALEC est le bras armé du territoire pour agir en faveur de la rénovation énergétique des logements et des bâtiments en général.** Elle constitue un outil opé-

rationnel d'expertise et de proximité, qui mobilise, informe, conseille, accompagne et anticipe sur les thématiques énergie et climat. Elle contribue à l'amélioration du cadre de vie en favorisant une meilleure prise en compte de l'environnement, l'amélioration de l'habitat, la diminution des charges liées à l'énergie et le développement des énergies renouvelables et locales. L'ALEC est le guichet unique local de la rénovation énergétique. Elle propose ainsi, dans sa durée, des informations et des conseils techniques, juridiques, financiers, réglementaires et méthodologiques aux porteurs de projets de rénovation et de maîtrise des consommations. L'accompagnement de l'ALEC est assuré de manière neutre et indépendante et avec une connaissance fine du territoire. Paris Ouest La Défense poursuivra son soutien financier pour faire vivre l'ALEC. Compte tenu de sa création récente, l'ALEC doit développer sa notoriété et promouvoir la maîtrise de l'énergie auprès des différents publics. C'est ainsi que le territoire, avec les villes, déploieront des outils de communication pour faire connaître l'ALEC et ses missions. Une communication plus globale, plus visible par des temps forts durant l'année (exemples : semaine de l'ALEC, conférences, tables-rondes) permettra de sensibiliser un plus grand nombre d'acteurs et de résidents.

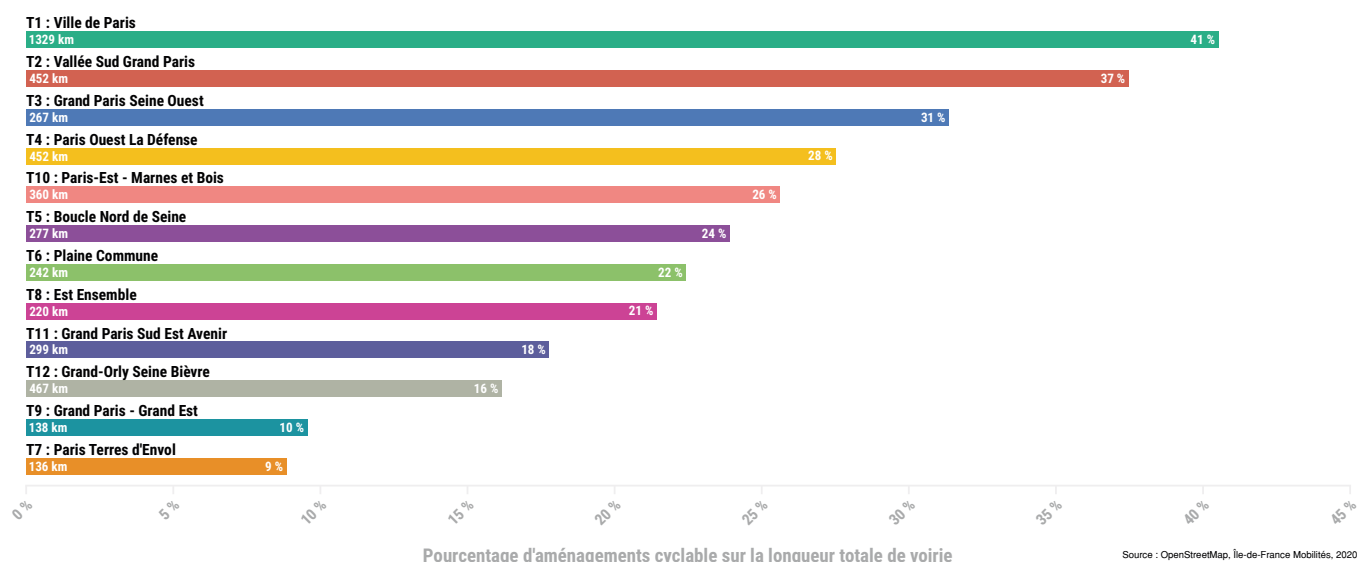
FACILITER LES DÉPLACEMENTS

Le territoire enregistre chaque jour en moyenne trois millions de déplacements, dans des conditions souvent difficiles pour les habitants. La problématique des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques liés aux transports oblige le plan climat air énergie à trouver des solutions pérennes. Celui-ci propose ainsi différents leviers pour réduire les pollutions.

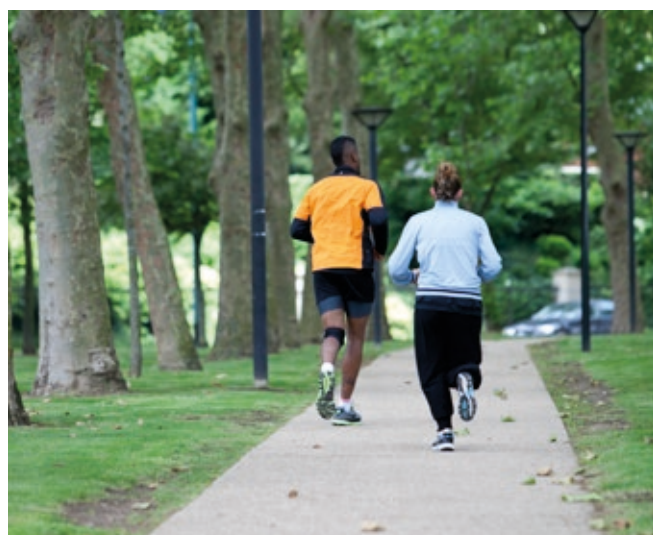
Etant le quatrième territoire cyclable de la métropole (452 km d'aménagements cyclables), Paris Ouest La Défense ambitionne de favoriser et développer l'usage des modes de déplacement actifs par l'amélioration des continuités cyclables, en partenariat avec les communes concernées et les autres acteurs de la mobilité.

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES PAR ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL

POURCENTAGE ET KILOMÉTRAGE D'AMÉNAGEMENT CYCLABLE



Park Véligo à Garches



Ville de Suresnes

PROJET DE TERRITOIRE 2021•2026

Déjà, en 2017, le projet de territoire de Paris Ouest La Défense a mis en évidence l'axe vert majeur, qui se présente comme une coulée verte piétonne et cyclable maillant les onze villes du territoire. Il s'agit de le faire vivre et de l'inscrire au rang des voies piétonnes et cyclables reconnues au niveau du département et de la région.

Paris Ouest La Défense a élaboré son **schéma directeur cyclable** qui a été approuvé par le conseil de territoire le 29 juin 2021. Il vise à coordonner le développement des infrastructures cyclables et des services aux cyclistes, dans les villes et avec le conseil départemental des Hauts-de-Seine. Il permet aux villes du territoire de disposer d'un schéma des grandes continuités cyclables territoriales, notamment celles qui dépassent ou chevauchent leurs limites et celles qui font le lien avec les autres collectivités et territoires. Il définit les principes de continuité des aménagements cyclables, selon leurs capacités et les configurations de voirie et hiérarchise les actions à l'échelle du territoire, concernant ces continuités. Le schéma directeur cyclable rappelle, par ailleurs, que le plan climat air énergie de Paris



Piste cyclable à La Garenne-Colombes

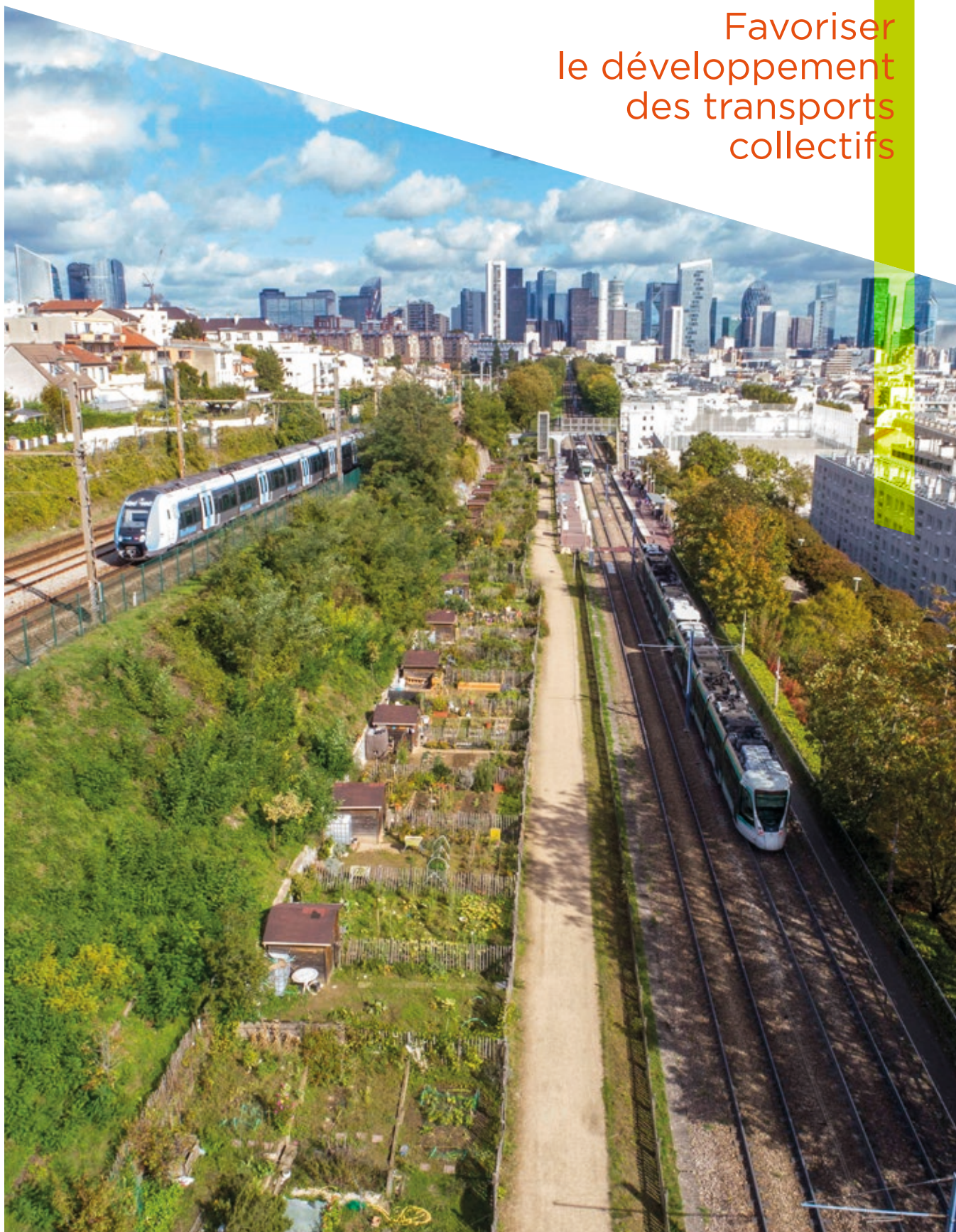
Ouest La Défense ambitionne d'augmenter de 50 % l'usage des modes de déplacements actifs (vélo et marche à pied) d'ici 2050 et fixe un objectif de réalisation de 80 % des axes cyclables envisagés d'ici 2025.

Le schéma directeur cyclable a également pour objectif de faciliter les discussions avec les gestionnaires d'infrastructures et de soutenir les demandes de subventions des villes et du territoire pour la réalisation de travaux, auprès des financeurs métropolitains, régionaux et nationaux. Ces financeurs préconisent en effet que les investissements des communes s'intègrent dans un réseau intercommunal. Le schéma directeur cyclable comprend le diagnostic du territoire (aménagements, besoins, usages, services), la charte des aménagements, définissant les principes de continuité des aménagements cyclables, selon leurs capacités et les configurations de voirie, la carte des aménagements, par tronçon, avec les impacts sur l'existant, la carte des priorités, par tronçon, la carte des horizons temporels des projets connus à ce jour, la localisation des intersections difficiles à aménager et les préconisations sur les franchissements de la Seine, ainsi que l'évaluation financière des travaux d'aménagement cyclable, par tronçon et point singulier. Une synthèse des services aux cyclistes, envisageables ou mis en place, a également été produite.

Il est prévu la pérennisation de 14 kilomètres d'aménagements temporaires et la réalisation de 106 kilomètres d'aménagements nouveaux. Parmi ces derniers, 31 kilomètres sont déjà programmés à court terme. L'aménagement de plusieurs tronçons est prévu à long terme, notamment du fait de l'ampleur des travaux nécessaires ou de l'interdépendance avec des projets d'aménagements majeurs.

Augmenter de 50%
l'usage des modes
de déplacements actifs

Favoriser
le développement
des transports
collectifs



Réseau Snct et Tramway à Suresnes

PROJET DE TERRITOIRE 2021•2026

Pour une cohérence d'ensemble des voies cyclables, un cahier des charges collectif permettrait aux communes de disposer d'une stratégie commune et tendrait vers des aménagements harmonisés. Le développement d'aménagement urbain favorisant l'émergence de quartiers apaisés prescrivant la réduction de la vitesse automobile, îlot par îlot, à l'instar de certaines communes, peut répondre à la problématique concernant l'impossibilité de réaliser des infrastructures cyclables.

Par ailleurs, pour correspondre pleinement aux attentes des usagers, Paris Ouest La Défense, par sa force collective, peut relayer les souhaits et préconisations des communes auprès des collectivités responsables d'infrastructures cyclables. Le département des Hauts-de-Seine avait élaboré en 2000, un schéma des circulations douces qui a permis de développer un réseau cyclable de plus de 150 km, mais qui ne répondait plus à l'ambition de constituer des itinéraires continus et maillés, faute de priorisation et de hiérarchisation. Aujourd'hui, dans le cadre de son plan vélo, sa priorité est d'abord accordée à la pérennisation des pistes cyclables provisoires, réalisées pendant la crise sanitaire. Le rabattement cyclable en gare est une autre priorité essentielle.



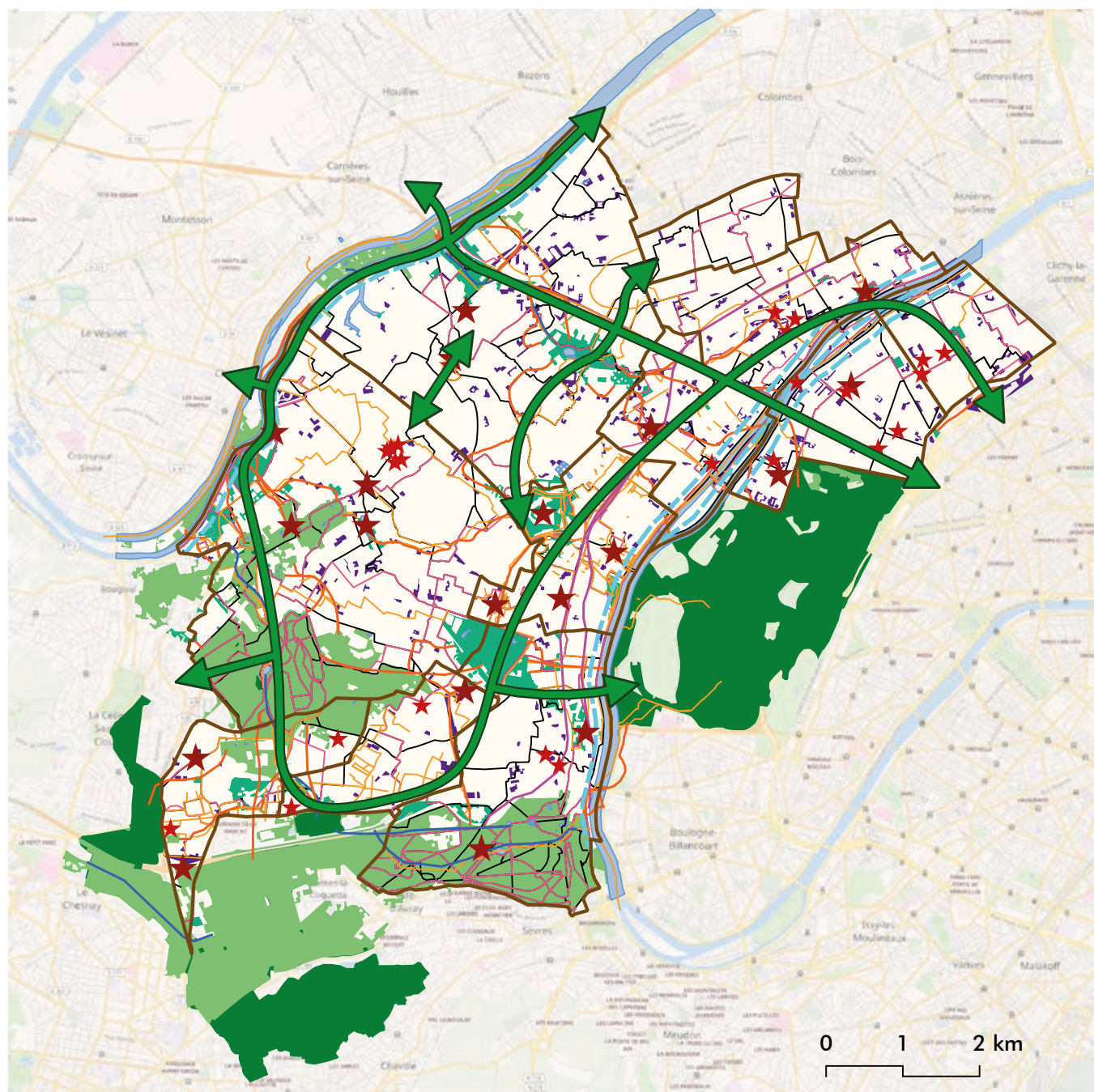
Gare des Coteaux à Saint-Cloud










Enfin, l'action du département se concentrera aussi sur la création des itinéraires interdépartementaux ou structurants, souvent support du rer vélo porté par la région Ile-de-France. Il est donc primordial que les priorités des villes de Paris Ouest La Défense apparaissent clairement dans le plan vélo du département, pour un véritable maillage cyclable sur le territoire. Par ailleurs, le territoire souhaite un déploiement de parkings à vélo aux abords des gares et des principaux terminaux de bus.

En outre, les transports en commun doivent se développer pour correspondre aux attentes des habitants qui pourraient ainsi être incités à envisager autrement leurs déplacements. Paris Ouest La Défense jouera pleinement son rôle en la matière, avec les villes, pour favoriser le développement de transports collectifs. Le territoire peut, par ailleurs, s'associer au déploiement de services d'autopartage avec les communes intéressées (par groupement de commandes).



S'agissant des déplacements piétonniers, Paris Ouest La Défense entend les développer en assurant leur promotion auprès du grand public. Depuis plusieurs années, nous redécouvrons les vertus de la marche, ses bienfaits pour la santé, surtout au regard de la sédentarisation de notre mode de vie. En termes de synergies, il s'agit de s'inscrire dans les pas du comité départemental de la randonnée pédestre des Hauts-de-Seine et du comité départemental du tourisme qui ont déjà rédigé un guide pratique « promenades à pied dans les Hauts-de-Seine ». Celui-ci décrit 400 km d'itinéraires balisés, onze itinéraires de promenades et de randonnées et six sentiers de grande randonnée dans le département.

AXE VERT MAJEUR



-  **Axe vert**
-  **Projet d'aménagement des berges de Seine**
-  **Limites communales**
-  **Corridors terrestres**
-  **Corridors aquatiques**
-  **Voies végétalisées**
-  **Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR)**
-  **Parcours buissonniers**
-  **Cheminement**

Patrimoine culturel

-  **Ensemble remarquable**
-  **Monument remarquable**

Hydrographie

Réservoirs de biodiversité





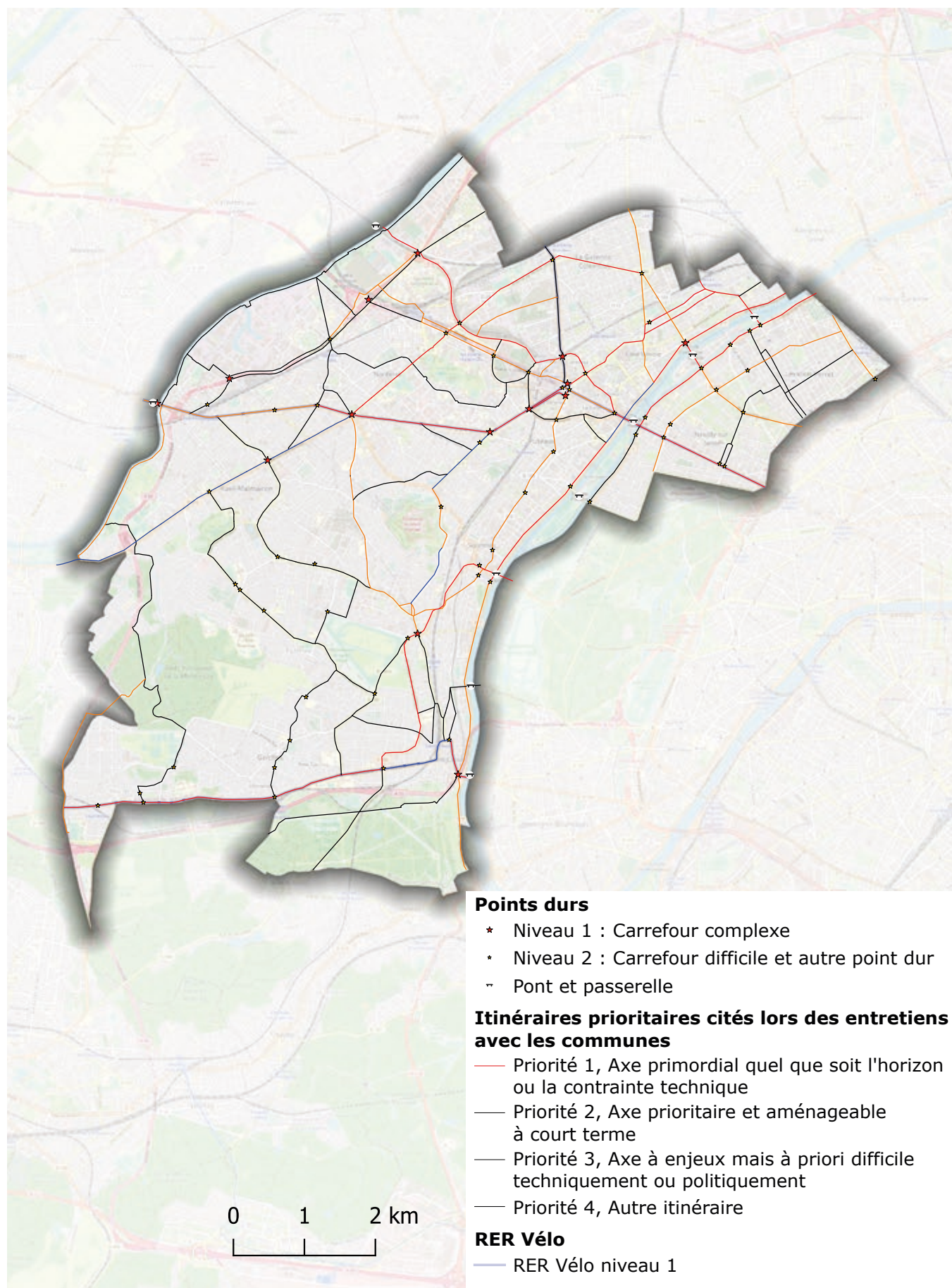
-  **Espaces relais**
-  **Réservoir local (primaire)**
-  **Réservoir local (secondaire)**
-  **Réservoir régional**

SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE





2

Le soutien et l'accompagnement des entreprises

Paris Ouest La Défense se caractérise par son dynamisme et son attractivité économiques. L'entrepreneuriat fait partie du territoire ; elle est son ADN. Environ 73.000 entreprises s'y développent. Paris Ouest La Défense compte ainsi de nombreux sièges sociaux d'entreprises du CAC 40 et également un grand nombre de PME, TPE et start-up, génératrices d'emplois valorisés. Mais, cet écosystème est loin de se résumer aux seules entreprises ; il comporte de nombreux commerçants, artisans, petites industries et activités liées à l'économie sociale et solidaire.

Dans le paysage institutionnel francilien, la région Ile-de-France détient la compétence du développement économique, qu'elle partage avec les autres collectivités et partenaires économiques telles que les chambres consulaires (chambre de commerce et d'industrie et chambre de métiers et de l'artisanat). En vertu de la loi nouvelle organisation territoriale de la république, dite loi « NOTRe », du 7 août 2015, qui a renforcé la responsabilité et le rôle de coordination des régions en matière de développement économique, la région Ile-de-France a élaboré le SRDEII 2017-2021. Ce schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation constitue la feuille de route stratégique pour le développement économique. Il est bâti autour de quatre axes stratégiques : investir sur l'attractivité de l'Ile-de-France, développer la compétitivité francilienne, développer l'esprit d'entreprendre et d'innover sur tous les territoires et agir collectivement pour les entreprises, l'emploi et les territoires. Paris Ouest La Défense entend s'inscrire dans le SRDEII 2022-2028, afin de répondre aux enjeux stratégiques à venir, tels que le maintien de l'attractivité, la transition digitale et écologique des TPE/PME et la défense de la souveraineté numérique.

Le territoire Paris Ouest La Défense a pour ambition de continuer à jouer un rôle majeur au bénéfice des entreprises. Il doit faire valoir sa forte attractivité pour toujours continuer d'attirer des investisseurs, des grands groupes, des PME/TPE et des start-up pour favoriser son dynamisme économique. Il s'agit de mettre en place une stratégie de marketing territorial, en lien avec celle de Paris Région, agence de promotion et d'attractivité internationale de la région Ile-de-France. Dans un monde économique en mutation, les entreprises bougent facilement. Il convient de leur offrir un environnement adapté à leurs besoins, en termes de locaux et de services.

Par ailleurs, nonobstant la circonstance que le commerce ne relève pas juridiquement des compétences intercommunales, il a vocation à faire l'objet d'une attention particulière au niveau territorial, car il constitue la vie des onze communes de Paris Ouest La Défense. La crise sanitaire Covid-19 a, en outre, mis en évidence l'impérieuse nécessité de soutenir les commerçants.

Jouer un rôle majeur
auprès des entreprises



Le Catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat à La Défense

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER ACTIVEMENT LES ENTREPRISES ET LES COMMERCES

L'entrepreneuriat est la marque du territoire. Il s'agit, avec les villes, de continuer à promouvoir un environnement favorable à la création et au développement d'entreprises, créatrices de richesse et d'emplois.

Dans le cycle de vie d'une entreprise, deux étapes clés sont un enjeu majeur du développement économique : l'amorçage, qui doit mettre à l'épreuve du marché le produit ou le service que souhaite lancer l'entreprise et le passage des trois ou cinq premières années, qui est une période critique pour conforter le modèle économique de l'entreprise.

Paris Ouest La Défense mène des actions en faveur des entreprises. Des dispositifs et des projets sont portés par les villes. Il convient donc de les valoriser à l'échelle territoriale, afin d'assurer une cohérence d'ensemble et de développer tout leur potentiel, dès lors que le monde économique s'affranchit des limites communales. **Le territoire constitue ainsi le cadre idéal pour l'échange d'expériences communales et l'émergence d'actions d'accompagnement complémentaires efficaces.** Les initiatives existant dans le territoire doivent être évaluées et encouragées dans leur diversité. Pour coordonner l'ensemble des dispositifs, il est, par ailleurs, opportun de conclure des partenariats, en particulier avec les chambres consulaires.

Le territoire Paris Ouest La Défense pourra s'appuyer sur le futur schéma directeur de structuration de filières à fort impact économique et génératrices de coopérations d'innovation territoriale. Il s'agit de construire une identité économique du territoire en mettant en exergue ses atouts et ses leviers d'actions, de mettre en relief des filières stratégiques et émergentes, des pôles d'attractivité économique et d'assurer une visibilité de l'écosystème de l'entrepreneuriat et de l'innovation. La visibilité des dispositifs opérationnels, ainsi que leur mise en perspective pour soutenir les entrepreneurs et les entreprises complèteront les objectifs qui seront assignés à ce schéma directeur, pour anticiper les mutations économiques, sociales et environnementales.

Par ailleurs, les entreprises doivent participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, notamment celles soumises au décret « tertiaire » (décret du 23 juillet 2019 relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire). Il est souhaitable que la compensation carbone s'effectue localement dans une démarche vertueuse environnementale. L'agence locale de l'énergie et du climat de Paris Ouest La Défense ambitionne ainsi d'accompagner les entreprises pour réduire leur empreinte carbone. L'enjeu est de les mettre en relation avec les entreprises du bâtiment du territoire.



Parvis de La Défense

DÉVELOPPER LE PARTAGE DE L'INFORMATION

Les mesures d'aides économiques déployées durant la crise sanitaire Covid-19 ont permis de soutenir activement les entreprises et les commerces. Ils ont globalement tenu le choc, même si la reprise économique n'est pas aussi florissante qu'elle était espérée. Certains dispositifs existaient avant le début de la crise sanitaire ; d'autres ont été créés pendant cette crise.

Force est de constater que les dispositifs d'aides et de soutien aux entreprises méritent d'être connus pour trouver toute leur efficacité. En effet, il est constaté que toutes les entreprises ne sont pas

suffisamment informées de l'ensemble des mesures en leur faveur conduites par les collectivités et organismes économiques (région, département, métropole du Grand Paris, Paris Ouest La Défense, communes, chambres consulaires et associations). Elles sont parfois désarmées face aux démarches à accomplir. Il est vrai en particulier pour les commerçants qui ne disposent pas de la ressource nécessaire pour décrypter les aides économiques. Il est nécessaire de faire connaître l'ensemble des mesures de soutien et d'accompagnement des entreprises et des commerces qui existent au sein des villes et de Paris Ouest La Défense : de leur création à leur épanouissement. **Le partage de l'information et une diffusion lisible et accessible sont donc indispensables.**

La création d'un centre de ressources pour les entreprises et commerces, rassemblant les lieux physiques ou digitaux et existants ou en cours de création répondra à l'objectif essentiel du partage de l'information.

Au sein du territoire, il existe le **catalyseur de l'innovation et de l'entrepreneuriat**, installé à base 11, dans la tour cœur défense. Il foisonne d'initiatives privées et publiques et soutient une multitude de projets moteurs pour l'économie, les nouveaux business et l'innovation sous toutes ses facettes. Sa trilogie stratégique « connecter », « faciliter » et « diffuser » démontre toute l'ambition du catalyseur de favoriser les synergies dans un écosystème de l'innovation constitué du porteur de projet, de grandes entreprises, de structures et plateformes dédiées à l'innovation et l'entrepreneuriat, ainsi des universités et grandes écoles. Il est appelé à développer un centre de ressources pour les acteurs économiques.

Le déploiement de « bases 11 » dans des villes du territoire, complètera utilement le dispositif, pour aller vers toutes les entreprises et leur faire bénéficier des dispositifs d'aides et des synergies créées. Leur maillage créera un dispositif pertinent et efficace pour l'ensemble des acteurs économiques à l'échelle territoriale.



DÉVELOPPER LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES COMMERCES

Afin que Paris Ouest La Défense puisse apporter son soutien et son accompagnement aux entreprises de toute taille (grands groupes, TPE, PME et commerces), il s'agit avant toute chose de bien les identifier, de les recenser, de les connaître. Et, il n'est pas évident d'avoir une connaissance fine des TPE et PME qui sont parfois « cachées ». Le numérique est un des dispositifs répondant à cet objectif. **Il constitue à la fois un outil d'appui à l'accompagnement des entreprises et un outil de qualification des services des villes.**

L'outil numérique aide les entreprises qui souhaitent s'implanter sur le territoire, facilite l'accès aux marchés et aux services. **Il doit être développé pour l'entreprise** : business, emploi, recherche de financements, mise en relation avec des experts, recherche de locaux, etc... En effet, les entrepreneurs prennent des risques, ont des besoins particuliers, des conseils à solliciter (fiscalité, comptabilité, ju-

ridique, marchés, ressources humaines, etc.) pour faciliter leurs démarches. Un dispositif numérique à destination des entreprises et des commerces, capables de flécher les aides locales, nationales et européennes, répondra assurément à leurs besoins. Une bourse des locaux, comprenant un module d'implantation des entreprises, accompagnera facilement la recherche d'espaces adaptés à l'activité économique. Des espaces phygitaux, afin de passer par la technologie pour faire le lien entre le monde numérique et le monde physique, peuvent également être mis en place (exemple du projet des « folies » à Neuilly-sur-Seine).

Pour soutenir l'activité et les emplois des commerces et des services de proximité, les villes de Paris Ouest La Défense ont développé une plateforme de marketing digital et d'achat local. Il s'agit d'apporter un service supplémentaire aux commerces volontaires qui souhaitent s'inscrire dans la transition digitale, en complément de leurs activités traditionnelles, pour satisfaire les nouveaux modes de consommation.

Le développement du numérique doit s'accompagner d'une concaténation et d'une agrégation de la data, afin qu'elle puisse servir efficacement. La data doit être un outil d'aide à la décision. Elle se révèle ainsi utile pour l'aménagement et la planification. Le numérique sera ainsi pleinement utilisé dans toutes ses composantes dans le cadre de l'élaboration du futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Le digital doit venir en complément des dispositifs présents physiquement. En effet, il ne remplacera pas la relation humaine pour un développement économique harmonieux et durable.



Le 5bis NeuillyLab à Neuilly sur Seine

L'outil numérique
facilite l'accès aux
marchés et services

ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DES ENTREPRISES ET DES COMMERCES

Les entreprises et les commerces se développent par leur visibilité. Elle est une des conditions nécessaires pour favoriser leur accélération, leur épanouissement. Les entreprises aspirent à mieux se faire connaître, faire valoir leurs compétences et prétendre à de nouveaux marchés.

Les échanges, grâce aux événements, conférences, animations, sont un des piliers de la relation entreprises et un des fondements du marketing territorial. Les villes de Paris Ouest La Défense créent et développent différents événements économiques, qui ont chacun leur identité, leur public et leurs objectifs : prix de l'innovation, événement international en anglais, événement développant l'économie sociale et solidaire, salon de l'emploi, etc... **Les grands événements, dont le rayonnement dépasse les frontières communales, ont vocation à s'inscrire à l'échelle territoriale, pour augmenter les coopérations et développer l'écosystème économique.**

Le prix de l'innovation, ouvert aux entreprises françaises dans les domaines de la technologie, de l'économie sociale et solidaire ou de l'environnement, vise à récompenser les entreprises qui présentent un fort potentiel innovant, ainsi qu'un réel intérêt pour le développement économique du territoire. Cet événement économique a ainsi vocation à se déplacer dans les communes du territoire pour assurer la visibilité de Paris Ouest La Défense.

Le territoire entend développer, avec les onze villes, une communication qui puisse être le relais de l'information relative à l'événementiel économique. La création d'un agenda commun en ce domaine permettra de faire rayonner les manifestations portées par les communes et le territoire.



Bureaux de L'Oréal à Levallois-Perret



Projet de
TERRITOIRE
2021•2026

3

La force du collectif au service des villes

Halle des Sports
à Puteaux

Le territoire Paris Ouest La Défense rassemble onze villes dont l'histoire commune est à écrire ensemble. La création de l'établissement public territorial au 1er janvier 2016 n'était pas évidente. Elle a provoqué un bouleversement institutionnel dont la cohérence, les perspectives stratégiques et les modalités de fonctionnement ne correspondaient pas aux habitudes et aux attentes des acteurs du territoire. A cela s'est rajoutée la naissance concomitante de la métropole du Grand Paris. Des communes étaient regroupées au sein de communautés d'agglomération récentes ; d'autres villes étaient autonomes.

*Au-delà du simple transfert de compétences édicté par la loi, **les villes de Paris Ouest La Défense font pourtant le choix de déceler les avantages de l'intercommunalité pour les mettre au service des habitants, des usagers et des entreprises dans une démarche d'intelligence collective. Elles transforment l'intercommunalité en une force à leur service.***

UN OBJECTIF D'ÉCONOMIES BUDGÉTAIRES

En raison des multiples réformes décidées par l'Etat associées à leurs conséquences financières, les villes de Paris Ouest La Défense partagent le constat selon lequel, elles ne disposent plus d'une autonomie des recettes fiscales. En effet, elles subissent une augmentation croissante des péréquations financières telles que le fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France (FSRIF). Ce dispositif de péréquation horizontale spécifique à la région Ile-de-France, créé en 1991, ne cesse d'augmenter. Il s'établissait à 230 millions d'euros en 2013 et s'élève désormais en 2021 à 350 millions d'euros. Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) a été mis en place par la loi de finances du 29 décembre 2011. En 2012, ce fonds était doté de 150 millions d'euros.

Il représente aujourd'hui un milliard d'euros prélevés sur les intercommunalités et les communes considérées comme favorisées. La montée en puissance du FPIC s'explique par la volonté de l'Etat d'accentuer la péréquation au sein du secteur communal dans un contexte de réduction des ressources des collectivités du bloc local avec la suppression de la taxe professionnelle en 2010 et son remplacement par la contribution économique territoriale (CET). En 2021, le territoire et les villes de Paris Ouest La Défense sont soumis à une péréquation d'un montant global de 134 millions d'euros (FPIC et FSRIF), soit 232 € par habitant. La réforme de suppression de la taxe d'habitation réduit encore un peu plus les ressources financières des communes.

Le Territoire
est le
1^{er} contributeur
national, régional
et métropolitain
proportionnellement
à sa population

**Niveaux
de péréquation**
+ 420%
depuis 2011

**La mise
en place du FPIC**
a entraîné
**une croissance
élevée
des contributions**

**La CFE
ne suit pas
l'évolution**
de la péréquation

L'ensemble de ces réformes pose la question du principe de l'autonomie financière des communes, qui est une composante juridique du principe constitutionnel de libre administration des collectivités locales, constitutionnalisée le 28 mars 2003 par l'insertion d'un article 72-2 dans la constitution française. Les villes demeurent vigilantes sur cette question, mais sont peu armées sur ce sujet. Elles peuvent déployer des plaidoyers communs, sans forcément être assurées du succès escompté.

A l'heure où les villes ne maîtrisent plus leurs recettes, il est donc indispensable qu'elles contiennent leurs dépenses pour résoudre l'équation financière qui leur est imposée. Le 8 février 2021,

l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense a proposé aux villes qui souhaitent bénéficier d'achats mutualisés, de souscrire à un groupement de commandes pour les marchés d'assurances, de prestations juridiques, de fournitures et de maintenance informatiques, de formation du personnel, de fournitures administratives, d'assistance à la mise en place du règlement général sur la protection des données (RGPD), des missions de prévention et de sécurité au travail, de médecine professionnelle, d'élaboration du document unique, ainsi que d'archivage et de stockage.



Cinéma le Normandy
à Vaucresson

Une démarche pragmatique de mutualisation des achats

C'est dans ce cadre que, le 29 juin 2021, Paris Ouest La Défense s'est engagé dans une démarche de mutualisation d'achats avec l'UGAP concernant l'informatique et les véhicules. Paris Ouest La Défense ambitionne d'élargir le spectre des groupements de commandes qui peut aussi s'appliquer dans les domaines culturel (pour l'achat d'instruments de musique par exemple), sportif (pour l'achat d'équipements et matériels sportifs), de la petite enfance (pour l'achat de produits hygiéniques), en matière de conditions de travail des agents publics (pour l'achat de matériels d'ergonomie au travail).

Le champ d'actions du groupement de commande est très vaste. Dans une démarche pragmatique, l'intérêt du groupement de commande sera analysé dans sa globalité et il pourra être conclu avec plusieurs communes, sans nécessairement être établi avec l'ensemble des villes de Paris Ouest La Défense, selon le principe de subsidiarité qui guide l'action intercommunale.

Les villes de Paris Ouest La Défense peuvent aussi profiter de son existence pour bénéficier de subventions. Le 16 juillet 2021, au nom des onze communes, le président de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense a ainsi signé avec le préfet des Hauts-de-Seine, le contrat de relance et de transition écologique (CRTE), pour répondre à la demande de l'Etat de territorialiser le plan France relance. Le contrat de relance concourt à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de stratégie bas-carbone, de biodiversité, d'adaptation au changement climatique et de préservation des ressources naturelles à travers notamment la lutte contre l'artificialisation des sols, les mobilités douces, la rénovation énergétique des bâtiments et la promotion des énergies renouvelables. C'est dans ce cadre contractuel que les villes de Paris Ouest La Défense peuvent percevoir des subventions étatiques pour le déploiement de leurs politiques publiques au sein desquelles la transition écologique constitue une ambition globale territoriale. Paris Ouest La Défense est et continuera d'être aux côtés des villes pour assurer l'obtention de subventions des partenaires financiers.

UN SUPPLÉMENT DE SERVICES ET D'EXPERTISES PROPRES

L'avantage indéniable de l'intercommunalité est de permettre aux communes de bénéficier de services qu'elles ne pourraient pas avoir si elles étaient seules. Paris Ouest La Défense a ainsi déployé un service d'information géographique (SIG) pour les villes qui n'en disposaient pas. Le service d'information géographique est un logiciel informatique capable d'organiser et de présenter des données alphanumériques spatialement référencées. Il permet d'acquérir, d'organiser, de gérer, de traiter et de restituer des données géographiques sous forme de plans et de cartes (cartographie intuitive et évolutive). Il est donc un outil essentiel à toute collectivité pour gérer spatialement son activité.

A l'automne 2021, les communes de Paris Ouest La Défense se sont accordées pour recruter un responsable de la sécurité des systèmes d'informations, au regard de la spécificité de la compétence sur la cybersécurité. Les collectivités territoriales n'échappent pas aux cyber-attaques ; leur vulnérabilité est testée par les hackers. Le mode de fonctionnement numérique des collectivités impose de recourir à des systèmes de protection efficaces pour éviter tout dysfonctionnement qui mettrait en péril la gestion des services publics. La compétence professionnelle étant très recherchée sur le marché de l'emploi, elle sera mise à disposition auprès des communes intéressées.



Espace sportif Jean Pierre Rives à Courbevoie

Paris Ouest La Défense démontre en l'espèce la pertinence de son action au service du collectif. Cette démarche de partage des compétences et d'expertises se poursuivra pour répondre à l'objectif d'efficacité publique. Il existe, par ailleurs, des collaborateurs au sein des onze communes, qui peuvent faire partager leurs compétences, leurs savoir-faire, leurs expériences. Paris Ouest La Défense a pour souhait de développer cette démarche de partage, afin de permettre aux villes qui le souhaitent de bénéficier en ce sens d'une optimisation de leurs ressources humaines.

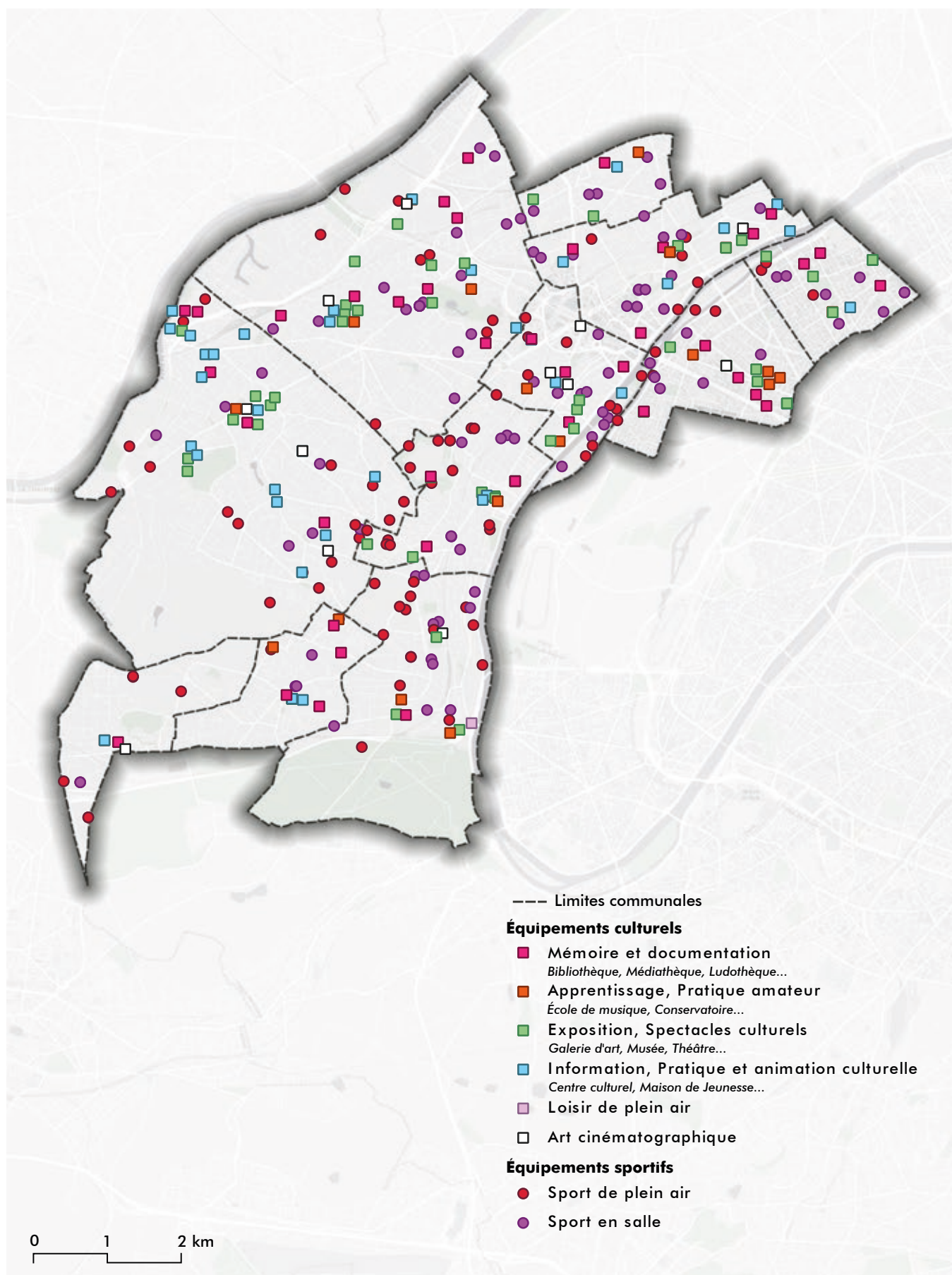
L'intérêt de se regrouper doit se décliner dans la constitution de réseaux, tant au niveau des élus qu'à l'échelle des collaborateurs des communes.

En effet, le partage de l'information est essentiel, dans la mesure où, les problématiques rencontrées par les villes sont communes. Rien de mieux que de créer des réseaux pour faciliter la transmission d'informations, les échanges sur les bonnes pratiques, la coordination d'actions.

L'établissement public territorial Paris Ouest La Défense a déjà créé des commissions territoriales d'élus, des groupes de travail de techniciens. Il s'agit d'aller plus loin aujourd'hui dans la constitution de réseaux, car il s'agit d'appréhender au mieux l'ensemble des politiques publiques menées par les communes.

Il est ainsi pertinent de créer un réseau d'élus délégués à la sécurité, à la tranquillité publique nonobstant la circonstance que ces matières demeurent légalement à l'échelon communal. En effet, outre le fait que la délinquance ne connaît pas les frontières communales, certaines problématiques sont communes, tels que les dépôts sauvages, les livraisons, les tags, les nuisances sonores, les cambriolages, etc... L'expérience démontre que le bon exercice de la sécurité et de la prévention implique un partenariat efficace entre les différents acteurs au niveau local. Il est donc important que les villes puissent en la matière partager leurs expériences, les bonnes pratiques qu'elles ont pu mettre en œuvre.

PROJET DE TERRITOIRE 2021•2026



En matière culturelle, les directeurs de conservatoire, d'établissement de musique peuvent se rencontrer et échanger au sein d'un réseau, pour faciliter la pratique des disciplines musicales, ainsi que leur développement. Les directeurs des ressources humaines des communes se sont déjà rencontrés sous l'égide de Paris Ouest La Défense pour appréhender en particulier la problématique du recrutement de collaborateurs dans certaines filières en tension, telles que la petite enfance, l'animation ou la police municipale ; cette démarche se poursuivra dans le temps. Il existe d'autres possibilités de réseaux dans de nombreux secteurs : juridique, informatique, développement économique, urbanisme, habitat, services urbains (déchets, assainissement, etc.).

Les villes peuvent s'inspirer mutuellement. Là encore, le choix sera laissé à l'appréciation des communes. Mais, il s'agit d'offrir cette possibilité de se regrouper aux villes qui le souhaitent. La taille et l'envergure des réseaux différeront selon les enjeux. Paris Ouest La Défense, par son point d'ancrage, peut donc favoriser la constitution de réseaux à tout niveau. Ils constitueront, par le maillage qu'ils créeront, une mise en œuvre efficace des politiques locales.

Le territoire Paris Ouest La Défense a vocation à être connu des habitants et à leur apporter des services intercommunaux appropriés. En effet, le service public est dirigé vers l'utilisateur. C'est son essence même. Pour offrir un meilleur service à l'utilisateur, le regroupement des acteurs peut s'avérer pertinent. Il s'agit de déceler des synergies opérationnelles dans une logique de satisfaction de l'exercice du service public.

Les villes ont construit des équipements publics et certaines projettent d'en édifier de nouveaux. Il peut être envisagé un rapprochement des villes limitrophes au sein de Paris Ouest La Défense pour partager la possibilité de fréquentation de l'établissement si la faisabilité le permet. En effet, la culture, le sport transcendent les frontières communales. L'ambition de Paris Ouest La Défense est d'ouvrir la culture à l'ensemble de ses habitants, de favoriser

Le service public est dirigé vers l'utilisateur

la pratique sportive, en facilitant leur accès aux différents équipements sur le territoire. Des partenariats entre les villes gestionnaires des équipements pourront se nouer, pour faciliter l'accès de l'habitant à la culture et au sport. Dans ce cadre, des places vacantes dans certaines disciplines peuvent par exemple être proposées au bénéfice d'autres usagers du territoire. L'accès à la culture et au sport passe aussi par une meilleure communication, qui peut déployer des agendas partagés dans le domaine culturel par exemple. Par ailleurs, Paris Ouest La Défense envisage d'étudier, avec les communes, une tarification intercommunale, qui s'inscrirait entre le tarif communal et le tarif extérieur. L'objectif est d'offrir aux habitants un maximum de services culturels ou sportifs, qualitatifs et à moindre coût, au sein du territoire Paris Ouest La Défense.

Pour faire rayonner le territoire, Paris Ouest La Défense peut accompagner des événements communaux. Il peut aussi développer des événements communs à l'échelle du territoire, tels que, par exemple, les journées du patrimoine. Celles-ci ne se limiteraient pas à la seule commune, mais s'élargiraient aux villes volontaires, pour offrir un large panel de centres d'intérêts à l'habitant épris de culture ou sensible au patrimoine. Avant même de bâtir un événement commun, le partage des informations municipales et leur centralisation sur un support visible faciliteraient l'accès de l'habitant aux différents centres d'intérêts situés sur le territoire. Paris Ouest La Défense, par la centralité qu'elle occupe au sein du paysage territorial, peut donc se révéler utile pour mettre en œuvre cette nouvelle politique intercommunale. Le sentiment d'appartenance à un territoire peut ainsi se développer.



Complexe omnisports
Alain Mimoun
à Rueil-Malmaison

L'expression des communes
se retrouve ainsi dans
la représentation du territoire

L'INTÉRÊT DE SE REGROUPER POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS COMMUNS

L'expérience démontre que les villes ont un intérêt indéniable de se regrouper sur certains sujets, pour défendre des intérêts communs, faire valoir des revendications communes. C'est la nature même du statut juridique de l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense : un syndicat de communes. Paris Ouest La Défense apporte ainsi sa plus-value en se positionnant en appui aux côtés des villes.

Les villes du territoire font face à des problématiques venant de l'extérieur qui menacent leur équilibre ou à une absence de prise en compte de leurs souhaits ou projets. Le poids du territoire peut aider les villes à porter leur voix au sein des différentes instances. Ce sont les communes qui connaissent le mieux les souhaits et aspirations des habitants et des usagers. En effet, la commune est et demeure la collectivité de référence pour l'habitant par sa proximité envers les concitoyens. Elle est connue et reconnue ; elle est facilement accessible et visible pour la population.

En matière de déplacements, Paris Ouest La Défense peut exprimer la position des villes et faire valoir leurs positions auprès des autorités de transports et responsables d'infrastructures. Il est proposé un renforcement des transports en commun à toute heure de la journée. Le tracé des lignes d'autobus, leur fréquence de passage souhaités sont des éléments qui doivent être pris en compte. Il en est de même pour les transports ferrés. Paris Ouest La Défense représente un acteur privilégié dans les discussions avec les autorités et acteurs des transports organisateurs.

Dans le domaine de l'aménagement du territoire, Paris Ouest La Défense a pour ambition de défendre les intérêts des villes. Au titre de son statut d'établissement public territorial, Paris Ouest La Défense est compétent en matière d'aménagement. Il conduit les opérations d'aménagement pour le compte des villes. Son rôle s'élargira pour faire valoir les revendications des communes.

Celles-ci peuvent être confrontées à d'autres sujets, d'autres problématiques. **A chaque fois qu'il sera opportun et pertinent pour Paris Ouest La Défense de promouvoir et défendre les intérêts des villes, le territoire sera présent à leurs côtés.** L'expression des communes se retrouve ainsi dans la représentation du territoire. Il assume cette stratégie d'influence. Il démontre en l'espèce sa capacité à se constituer comme une force collective au service des villes. C'est le sens de l'intercommunalité. **L'établissement public territorial Paris Ouest La Défense n'apparaîtra plus ainsi comme une simple strate administrative supplémentaire, mais comme la force des villes regroupées au sein d'une intercommunalité.**



Ville de Suresnes



Projet de
TERRITOIRE
2021•2026

4

Perspectives et plan d'actions

Chantier Elle
Les roues à Nanterre

Le projet de territoire, approuvé par le conseil de territoire le 29 juin 2017, demeure toujours le cadre de référence de Paris Ouest La Défense. Le présent document s'inscrit dans sa lignée et adapte les actions intercommunales aux réalités locales du moment, en se projetant vers les prochaines années de la mandature.

Afin de suivre l'application du projet de territoire 2021-2026, il appartiendra à la commission éponyme de proposer un plan qui mettra en exergue l'échéancier des actions à mener et soulignera leurs priorités. Ce travail s'effectuera sous l'éclairage et la conduite de la conférence des maires, conformément à la charte de gouvernance de Paris Ouest La Défense. La conférence des maires est en effet l'organe d'orientation de l'établissement public territorial, qui fixe les lignes directrices de la politique territoriale et guide le travail des commissions.

Paris Ouest La Défense a toujours su faire preuve d'agilité et de pragmatisme. C'est pourquoi, le projet de territoire 2021-2026 pourra faire l'objet d'adaptations, si de nouvelles actions devaient y être inscrites pour correspondre aux volontés du territoire.



parisouestladedefense.fr